

REGLEMENT DU CHALLENGE DE CROSS-COUNTRY

oo

Article 1 – L'Office Municipal du Sport de Béziers et l'U.N.S.S. mettent en compétition un challenge de Cross-country dénommé ;

Challenge Cross OMS / Ville de Béziers « Roger VIALADES»

Article 2 – Il sera disputé chaque année à une date fixée par les deux partenaires à savoir l'OMS de Béziers et le District UNSS de Béziers.

Article 3 – Ce challenge est ouvert à tous les scolaires nés (es) entre 1988 et 2006 de la région biterroise définie pour les challenges avec la participation des athlètes licenciés dans les clubs. Les responsables des différents secteurs devront s'assurer que les participants seront munis d'un certificat médical pour cette journée. CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE.

Article 4 – 2 classements (un Individuel et un par Etablissement Scolaire), seront effectués de la façon suivante :

*** classement individuel**

Tous les participants marqueront des points comme suit :

- le 1^{er} marquera 50 points, le 2^{ème} 49 puis 48, 47,46 etc....
- 1 point sera attribué aux autres arrivants.

*** classement par Etablissements Scolaires**

Le classement général sera effectué par addition des points obtenus dans toutes les courses.

Article 5 – Les courses sont réservées aux athlètes nés en :

- * 2004-2005-2006 mini poussins et mini poussines distance 900 m (1 PT)
- * 2002-2003 poussins et poussines 1200 m (1 GT)
- * 2000-2001 benjamines 1800 m (2 PT)
- * 2000-2001 benjamins 2100 m (1 PT + 1 GT)
- * 1998-1999 minimales féminines 2100 m (1 PT + 1 GT)
- * 1998-1999 minimales masculins 2400 m (2 GT)
- * 1996-1995 cadettes 2400 m (2 GT)
- * 1994-1995 juniors et 1991-1992-1993 espoirs féminines 2400 m (2 GT)
- * 1996-1997 cadets 3600m (3 GT)
- * 1994-1995 juniors et 1991-1992-1993 espoirs masculins 3600 m (3 GT)

Article 6 - Récompenses OMS

*** individuelles**

- aux 5 premiers arrivants pour les poussins, benjamins, minimales - filles et garçons
- aux 3 premiers arrivants pour les, cadets et juniors - filles et garçons
- un diplôme à tous les arrivants remis par l'Etablissement Scolaire

*** par Etablissements Scolaires**

- un challenge récompensera l'Etablissement Scolaire ayant obtenu le plus de points, filles et garçons confondus.

Article 7 - Récompenses UNSS district

*** individuelles**

- aux 3 premiers arrivants pour les benjamins, minimales, cadets et juniors filles et garçons.

Article 8 - Un juge arbitre sera désigné par la commission des challenges de l'Office Municipal du Sport de Béziers qui devra, éventuellement, régler les cas non prévus au règlement.

Article 9 – Partenaires :

L'OMS de Béziers ; l'UNSS District de Béziers et l'UNSS Départementale; la Ville de Béziers ; et Hérault Sport.

CATEGORIES / HORAIRES / CLASSEMENTS / RECOMPENSES

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de l'OMS ; www.oms-beziers.com
Vous avez la possibilité de les envoyer par mail à vincent.bigel@wanadoo.fr avant le 13 novembre 2012.
Dans tous les cas, rendez-vous au point secrétariat pour le retrait des dossards et inscriptions si non envoyées.

LES CONCURRENTS DEVRONT SE MUNIR DE 4 EPINGLES

13 h 20 Inscriptions au point secrétariat et retrait des dossards (1)

HORAIRES	C A T E G O R I E S	PARCOURS	DISTANCES
14 h 20	Ecoles d'athlétisme nés en 2004 – 2005 - 2006	1 PT	900 m
14 h 35	Poussines et poussins nés en 2002 - 2003	1 GT	1200 m
14 h 50	Benjamines nées en 2000 - 2001	2 PT	1800 m
15 h 10	Benjamins nés en 2000 - 2001 Minimes féminines nées en 1998 - 1999	1 PT + 1 GT	2100 m
15 h 30	Minimes masculins nés en 1998 - 1999 Cadettes nées en 1996 – 1997 Juniors féminines nées en 1994- 1995 Espoirs Séniors féminines nées en 1993 et avant	2 GT	2400m
15 h 50	Cadets nés en 1996 - 1997 Juniors masculins nés en 1994 – 1995 Espoirs Séniors masculins nés en 1993 et avant	3 GT	3600 m

(1) Au point secrétariat : prendre un dossard et fiche à compléter

Remise de récompenses individuelles à l'issue de chaque course

CLASSEMENTS

- * INDIVIDUELS ET PAR CATEGORIES
- * PAR EQUIPES
- * CHALLENGE DU NOMBRE OMS/UNSS
- * NOMBRE TOTAL FEMININES + MASCULINS

RECOMPENSES

- * INDIVIDUELLES ; POUR LES E.A. MEDAILLE A TOUS LES ARRIVANTS
- * INDIVIDUELLES ; FEMININES ET MASCULINS
- MEDAILLES AUX 5 PREMIERS (Poussins, Benjamins, Minimes)
- MEDAILLES AUX 3 PREMIERS (Cadets, Juniors)
- * POUR LES EQUIPES - NON UNSS (FONT NEUVE-BALDY-BCAM - ASM)
- U.N.S.S. (NOMBRE TOTAL GENERAL)
- CHALLENGE POUR Le 1^{er} ETABLISSEMENT.

LA RECOMPENSE PAR ETABLISSEMENT SERA REMISE COURANT DECEMBRE 2012.